



ESCALADE COLLÈGES

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Mercredi 18 mars 2009

Convocation

Union Nationale du Sport Scolaire

Dossier suivi par :
P. Venendy

Téléphone
02 31 45 95 08
06 71 20 18 85
Télécopie
02 31 45 96 85
Courriel

dsd014@unss.org

Inspection Académique
du Calvados
2 place de l'Europe
14200
Hérouville St Clair

Internet :
<http://www.etab.ac-caen.fr/discip/eps/unss>

Lieux : Blainville sur Orne – Gymnase Paradis

Responsable : Nina Charlier / Lionel Eugène

Horaires :	Rendez-vous :	9h30
	Présentation et vérification des licences	
	Modifications d'engagements	
	Début des compétitions	10h00
	Fin des compétitions	16h30

Règlement :

- Composition des équipes : Consulter la page 142 du mémo.
- Tout concurrent doit être parfaitement capable de grimper en tête et d'assurer de manière correcte

- Les établissements doivent présenter au moins une équipe. Les équipes supplémentaires même incomplètes, sont acceptées.

- Les équipes seront constituées automatiquement à partir des 4 meilleurs totaux individuels respectant le règlement équipes.

Les établissements présents sont tenus de fournir un adulte et un jeune officiel pour l'organisation. Il est préférable que votre jeune officiel ne soit pas concurrent.

- Chaque concurrent réalise 6 voies. Les voies Benjamines et Benjamins seront identiques. De même pour les voies Minimes Filles, Minimes Garçons, Cadets et Cadettes.

Modalités pratiques :

- Amener son matériel : baudrier et descendeur + cordes (30m)- il faut 2 cordes par voies pour un déroulement optimum.

- Des groupes de 8 élèves seront constitués (fixe sur la journée). Certains groupes commenceront par les voies les plus difficiles.

- Merci de finaliser vos engagements nominatifs (sans les jeunes qui sont exclusivement Jeunes Officiels) sur le portail UNSS – Inscription en ligne - (dûte le 16 mars).

Qualification pour le championnat d'Académie du 1^{er} avril à Montmartin

- 6 équipes collèges et lycées du Calvados + 10 équipes (collèges et lycées à choisir parmi les 3 départements en fonction de la participation et des résultats).

- Remarque : un transport collectif sera mis en place – réservation de vos places dès le jeudi 19 mars par courriel ou téléphone au service..

Jeunes Officiels :

La certification des Jeunes Officiels comme assureur et/ou juge de voie se fera au cours de la compétition.

Le directeur départemental

Pascal VENENDY